

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2008

MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE - (n° 842)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 831

présenté par

Mme Got, Mme Erhel, M. Brottes, M. Christian Paul,
Mme Massat, M. Dussopt, M. Gagnaire, Mme Quéré, Mme Le Loch
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

ARTICLE 37

Dans l'alinéa 42 de cet article, supprimer les mots :

« et des fonds de dotation, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer l'exonération de l'impôt sur les sociétés des fonds de dotation